

Bureau Fédéral

Réunion du 11 mai 2018 à Porticcio

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON.

Invités : Mmes Anne LUCIANI (Présidente LR Corse) et Catherine SALMON (Présidente CD Charente).
M. Mili SPAHIC

Excusés : Mme Cathy GISCOU.
M. René KIRSCH

Assistent : Mme Léa DUMAS

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-05-11 BF 5-Qualité Maitrise des Risques- Présentation - V1
2	2018-05-11 BF 5-CFC Calendrier Général 2018-2019 - version 3 du 11 mai 2018 – VFIN
3	2018-05-11 BF 5- Répartition des places Championnats de France U15-U18 Elite VFIN
4	2017-05-07 - 0 - Présentation RH BF110518
5	2018-05-11 BF 1 Tableau récapitulatif des candidatures TIL V1 SHD
6	2018-05-11 BF 1- PPF Détection VFIN
7	2018-05-11-BF NM3-espoirsLFB-disparition_couleur_rouge2
8	2018-05-11 2-DFE-FORMATION-Service Civique- Aide à la formation –pptx
9	2018-05-11 2-DFE-OFFICIELS-BILAN CONCOURS NATIONAL 2018
10	2018-05-11 BF 2-CFO Bilan des stages d'Officiels BVR
11	2018-05-11 1-HN BF Point général V2IOF
12	2018-05-11 BF 5-CFC Invitations et Refonte de la NM1 – VFIN
13	2018-05-11 BF 6 Modifications réglementaires DAJI (006)
14	2018/2019 2018-05-11 BF 6 - DAJI SCP Suivi des JIGv2
15	2018-05-11 - FINANCES xDispositions Financieres 2018-2019 VF +3X3
16	2018-05-11 BF - Présentation SG V2 TBE

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT rend hommage à Yvan MAININI.

Les membres du Bureau Fédéral se lèvent et observent une minute de silence en sa mémoire.

Jean-Pierre SIUTAT revient sur sa carrière de dirigeant, d'abord au sein de la FFBB puis de la FIBA et annonce que des actions seront mises en œuvre pour célébrer sa mémoire.

Il remercie Anne LUCIANI pour son accueil et rappelle l'attachement de la Fédération à cette partie du territoire et sa volonté de l'aider à y développer le basket.

Il signale que la FFBB n'est qu'à 52 licences du cap des 680 000 licenciés, malgré une baisse de 2.5% des licences club qui n'a pu être rattrapée bien que la gratuité des licences au 1^{er} avril ait été maintenue.

Jean-Pierre SIUTAT salue l'exploit de Monaco qui a participé à la finale de la BCL. A cette occasion il a pu rencontrer le Prince Albert qui l'a informé qu'un projet de construction de salle à Monaco était en cours.

Il annonce que les Finales LFB et LF2 ont été un véritable succès.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'une réunion de la FIBA a eu lieu en marge de la BCL à laquelle ont participé, entre autres, des représentants des fédérations grecque, espagnole, italienne afin d'évoquer le conflit entre ECA et la FIBA. Il précise que le conflit s'enlise et que ce sujet sera à l'ordre du jour d'une réunion prochaine des ministres des sports européens. Il ajoute que les clubs d'Eurocup ne respecteront pas le calendrier FIBA.

b. Point au national

Il signale qu'il a rencontré Laura FLESSEL lors des Finales Coupes de France et qu'ils ont abordé le sujet de la gouvernance du sport qui semble s'orienter vers une cogestion entre l'Etat, le Comité National Olympique, les Collectivités Territoriales et le secteur privé. Il ajoute qu'il souhaite que le lien délégataire entre les Fédérations et l'Etat soit maintenu.

c. FFBB 2024 et Club 3.0

Jean-Pierre SIUTAT revient sur la présentation qui a été faite aux présidents de Ligues et Comités des projets FFBB 2024 et Club 3.0 lors du séminaire du 22 avril. Il précise que les retours ont été positifs. Cependant, de nombreuses structures n'étaient pas représentées. Elles seront donc identifiées et contactées afin d'en connaître les raisons.

Il ajoute que des échéances seront fixées pour la mise en place de ces projets et qu'une communication sera faite après le Comité Directeur du mois de juin autour du lancement du 3x3 et du Club 3.0. De plus, les structures seront accompagnées dans leur mise en œuvre via le recrutement de « développeurs ». Un programme budgétaire sera également mis en route.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il est indispensable pour la Fédération de superviser le développement du 3x3 afin d'éviter que des promoteurs privés ne dominent le secteur. En cela, il s'oppose à la FIBA qui souhaite s'appuyer sur des sociétés privées pour développer le 3x3.

d. Evaluation des politiques fédérales - Mise en place globale du dispositif

Mili SPAHIC présente une évaluation des politiques fédérales (voir l'annexe 1).

Concernant la loi RGPD, Jean-Pierre SIUTAT indique que la FFBB est en avance par rapport à d'autres Fédérations qui n'ont pas commencé à travailler sur le sujet.

Mili SPAHIC signale qu'un projet de loi de réforme de la collecte de la taxe d'apprentissage est en préparation.

e. Référents FFBB pour le COJO

Jean-Pierre SIUTAT annonce que le Comité d'Organisation des J.O 2024 a besoin de référents au sein des Fédérations.

Il propose d'être le référent politique de la FFBB et qu'Alain CONTENTSOUX soit le référent opérationnel.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

f. Projet de Basket Park à Strasbourg

Jean-Pierre SIUTAT présente une demande de Denis OEHLER, président du Comité Départemental du Bas Rhin, qui souhaite lancer la construction d'une nouvelle salle.

Le Bureau Fédéral autorise M. OEHLER à poursuivre l'étude de faisabilité du projet.

g. Organisation d'évènements 3x3 FIBA à Poitiers

Jean-Pierre SIUTAT annonce que la FIBA a contacté un organisateur d'évènements à Poitiers afin d'organiser la Coupe d'Europe 2021 sans consulter ni informer la FFBB. Il ajoute qu'un courrier sera adressé à la FIBA afin d'avoir davantage d'informations.

3. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Commission Fédérale des Compétitions

i. Version 3 du Calendrier Général (saison 2018-2019)

Alain SALMON présente la nouvelle version du Calendrier Général pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 2).

ii. Point sur les wild-cards en Nationale 3

Alain SALMON informe le Bureau que la Commission Fédérale des Compétitions a reçu 17 demandes de wild-cards en NM3, dont 13 avec un dossier de candidature envoyé à la CFC. Il rappelle que seules 2 wild-cards seront attribuées aux équipes dont l'intérêt local justifie leur attribution et selon des critères prédéfinis (sportif, territorial et financier).

Concernant la NF3, 14 clubs se sont manifestés dont 9 qui ont transmis un dossier de candidature à la CFC. Seules 3 wild-cards seront attribuées aux équipes dont l'intérêt local justifie leur attribution et selon des critères prédéfinis (sportif, territorial et financier).

Il précise que la CFC est en attente de la communication des montées acquises sportivement en Nationale 3 au terme de la saison 2017-2018 par les Ligues Régionales.

iii. Analyse de la répartition des places en Championnats de France U15 et U18 Elite

Alain SALMON présente ensuite une analyse des répartitions des places en championnats de France U15 et U18 Elite (voir l'annexe 3).

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral décide de passer à 60 places en NM U18 Elite pour la saison 2018-2019.
--

Chaque Ligue Régionale aura la possibilité de proposer une ou deux équipes qui répondraient aux critères de formation, de cahier des charges, de potentiel, de répartition territoriale, etc. et qui pourraient prétendre à l'élargissement transitoire du nombre d'équipes de 48 à 60.

Les candidatures seront étudiées par la FFBB.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il s'agit d'une situation transitoire. Le format de la compétition sera revu pour les saisons suivantes.

Concernant la Nationale Féminine U15 Elite, la Nationale Masculine U15 Elite et la Nationale Féminine U18 Elite, il n'y aura pas de changement cette saison.

iv. Ranking Fédéral

Alain SALMON présente ensuite le ranking fédéral de fin de saison 2017-2018. Il signale que ce ranking peut évoluer en fonction de la suite donnée à certains dossiers en cours d'étude par la CCG notamment.

4. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX présente les nouveaux stagiaires recrutés par la Fédération (voir l'annexe 4)

b. Attribution du TIL 2019-2020

Jacques COMMERES expose les candidatures reçues pour l'organisation des TIL 2019 et 2020 (voir l'annexe 5).

Le Bureau Fédéral retient la candidature commune du Comité Départemental du Jura et du club de Lons le Saunier
--

Yannick OLIVIER n'a pas participé au vote.

c. Evaluation des actions du PPF mises en place sur chacune des Zones

Jacques COMMERES fait ensuite un bilan des actions du PPF pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 6).

Une discussion s'engage.

Il en ressort que la formation des U13 par les Comités sera abordée lors du séminaire du mois de novembre. Ce sujet doit également être approprié par le conseil des présidents des Comités Départementaux en Ligues. Un travail doit également être mené sur les définitions des missions de l'Equipe Technique Régionale. Il faut également déterminer quelle sanction appliquer en cas de refus d'un joueur ou d'une joueuse d'intégrer le Centre Fédéral.

d. Evolution des règles de participation dans les compétitions Espoirs LFB / LF2 / NM3

Alain CONTENSOUX propose des modifications des règles de participation des centres de formation dans les championnats espoirs LFB/LF2 et NM3 suite à la suppression de la couleur rouge (voir l'annexe 7).

Le Bureau Fédéral souhaite conserver les règles actuelles de participation Espoirs LFB/LF2 qui autorise 1 seule licence jaune. Concernant les règles de participations en NM3, le Bureau souhaite n'autoriser que 2 licences jaunes. Cependant, des dérogations pourront être accordées aux joueurs ayant une licence rouge et qui ont déjà intégré un Centre de Formation.

5. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Gérald NIVELON annonce qu'un bilan des actions de la délégation jeunesse sera dressé lors du prochain Comité Directeur.

Il ajoute que les Fêtes du Mini basket ont commencé dans toute la France et que cela a été mis en une du magazine fédéral du mois de mai.

Il signale que la plateforme OBE est close. Un chiffre définitif des licences OBE sera communiqué lors du prochain Comité Directeur.

Concernant la Commission Fédérale Corse et Outre-mer, il informe que Cathy GISCOU est actuellement en Martinique pour le tournoi Guymargua. Elle est accompagnée de Damien HENO pour la mise à niveau des structures ultra marines.

Gérald NIVELON signale que pour la Commission Démarche Territoriale, concernant le rattachement dérogatoire, un point de situation sera fait le 15 juin.

Il a rencontré, avec Sébastien DIOT, l'adjoint au délégué interministériel à la lutte contre les discriminations. Concernant les groupes de travail ruralité et métropole, des enquêtes auprès des clubs et des CTC est en cours.

Pierre DEPETRIS annonce que la Commission CTC se réunira fin mai afin d'étudier les dossiers reçus. Une proposition sera faite lors de la réunion du Bureau Fédéral du 15 juin.

6. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER annonce que les logos des automnales et des IRFBB ont été diffusés aux Ligues. Il ajoute que les inscriptions au campus d'été 2018 sont ouvertes et se font via eFFBB.

Il communique ensuite des propositions de dates pour les prochaines réunions du Comité Stratégique INFBB sur le thème de la mise en place de l'Observatoire de l'Emploi les 6 et 7 juillet 2018 à Paris. Il souhaite également réunir les Conseils Stratégiques Régionaux les 8 et 9 septembre 2018 à Paris. Enfin, il voudrait organiser une réunion du Comité Stratégique INFBB et des Conseils Stratégiques Régionaux le 5 et 6 octobre 2018.

Le Bureau Fédéral valide les dates proposées

b. Aides à la formation des Services Civiques

Christian AUGER fait un point sur le nombre de Contrats Services Civiques signés depuis la mise en place du dispositif ainsi que les aides accordées par la FFBB dans ce cadre pour 2018 (voir l'annexe 8).

c. Répartition des missions CFT – HNT

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que la Commission Fédérale des Techniciens s'occupe, en plus de la gestion du statut de l'entraîneur, de l'animation et de l'essaimage des Techniciens et que soit mise en place une commission en charge des Techniciens Haut Niveau. Pour cette deuxième commission, seraient ciblés les entraîneurs de LNB, NM1, LFB et LF2 afin de gérer le secteur professionnel et avoir la possibilité de créer une vraie filière professionnelle pour ces Techniciens Haut Niveau. Cela permettrait aux entraîneurs d'évoluer vers d'autres fonctions s'ils le souhaitent et d'en exporter à l'étranger.

d. Commission Fédérale des Officiels :

i. Plan de formation des observateurs

Christian AUGER présente le plan de formation des observateurs en Championnat de France.

Le Bureau ne souhaite pas la mise en œuvre de ce plan pour la saison 2018-2019 car il ne souhaite pas s'engager sur les éléments financiers.
Ce point sera abordé lors du séminaire du mois de novembre.

ii. Concours national arbitres

Christian AUGER présente le résultat du concours national arbitres (voir l'annexe 9).

Le Bureau Fédéral valide la liste des arbitres reçus, sous réserve de recrutement par la CFO

Une communication sera faite auprès des Ligues.

Les membres du Bureau souhaitent savoir pourquoi seules deux femmes se sont présentées au concours.

iii. Bilan des stages d'officiels

Christian AUGER dresse un bilan des stages d'officiels (voir l'annexe 10).

Jean-Pierre HUNCKLER s'inquiète du faible nombre d'arbitres présentés par les Ligues, y compris celles ayant un grand nombre de licenciés : 7 Ligues sur 12 ne présentent pas de femme. De plus, certaines Ligues présentent des arbitres de plus de 35 ans, ce qui l'inquiète concernant le développement de l'arbitrage.

Matthieu SOUCHOIS signale avoir reçu des demandes de dérogations au statut du technicien en NM1. Il propose d'accepter ces demandes à condition d'avoir un engagement du club de conserver l'entraîneur en question, de l'engager en formation à la fin de la saison prochaine et d'avoir le niveau de qualification minimal et une expérience en championnat de France.

Le Bureau Fédéral valide cette proposition.

Le club d'Aubenas étant un des clubs concernés, Stéphanie PIOGER n'a pas participé au vote.

7. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur les Playoffs et les Playdowns de LFB (voir l'annexe 11). Il demande que soit rendue obligatoire la captation sur Keemotion des rencontres des phases finales Espoirs LFB/LF2. Il précise que les salles sont déjà équipées du dispositif.

Le Bureau Fédéral valide la demande de modification réglementaire

Il présente ensuite l'affectation des groupes aux plateaux pour les Pré-Open (voir la suite de l'annexe 11).

Validation de la proposition pas le Bureau Fédéral

Il fait ensuite un point sur le championnat espoirs LFB/LF2 et les Playoffs de LF2 (voir la suite de l'annexe 11).

i. HNC – Ph. LEGNAME

1. NM1

a. Convention de parrainage avec les Clubs LNB

Philippe LEGNAME annonce que des réunions de travail LNB/FFBB se sont déroulées et propose des principes des conventions entre les clubs de NM1 et de LNB (voir la suite de l'annexe 11).

Le Bureau Fédéral valide ces principes, à l'exception du 5^{ème} : il ne souhaite pas qu'une éventuelle compensation financière soit évoquée dans la convention.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que du phoning soit fait auprès des clubs de LNB et NM1 afin de les informer du dispositif.

Il fait ensuite un point sur le championnat de NM1 (voir la suite de l'annexe 11).

b. Règles de participation

Philippe LEGNAME propose que la date de modification de fin d'autorisation à participer d'un joueur ou entraîneur de NM1 soit désormais la 1^{ère} journée de la 2^{ème} phase.

Le Bureau Fédéral valide la modification réglementaire

c. Pré-étude des wild-cards

Alain SALMON fait un point sur les compositions des futures poules de NM1 et les demandes d'invitation en NM1 reçues (voir l'annexe 12).

Le Bureau Fédéral valide la répartition des matches pour la phase 2 du championnat

ii. HNO – P. MERLIOT

1. Convention de prestataire de service des arbitres HN - Point de situation et actions à mettre en œuvre

Thierry BALESTRIERE rappelle qu'à l'issue du conflit entre la FFBB et les arbitres en 2011, ces derniers ont signé une convention de prestataire de service. Cependant, les arbitres recrutés après 2011 ne l'ont pas signé. Paul MERLIOT précise qu'ils ont signé un protocole qui peut remplacer cette convention.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une vérification soit faite pour s'assurer que tous les éléments contenus dans la convention de prestataire de service soient bien repris dans le protocole.

2. Dispositions concernant les Commissaires

Paul MERLIOT annonce que la liste des Commissaires sera présentée lors du prochain Comité Directeur ainsi que de nouvelles dispositions concernant leur recrutement (sur concours, mois de 75 ans).

Thierry BALESTRIERE annonce qu'une consultation à distance du Comité Directeur sera organisée afin de valider la liste des arbitres Haut Niveau et Championnat de France.

8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER annonce que, suite à la validation du Bureau Fédéral et du Comité Directeur de permettre aux Ligues Régionales et Comités départementaux de disposer de leur règlement sportif particulier (1 par compétition), un document type, qui pourra être adapté par les structures, sera proposé lors du prochain Comité Directeur. Les structures devront les faire adopter par leur Comité Directeur.

Elle signale que, suite au séminaire du 22 avril, Christian AUGER et Matthieu SOUCHOIS ont convoqué l'ensemble des responsables formation des IRFBB pour le 25 mai. La Commission CFPN a décidé d'associer à chaque responsable de formation un membre de la Commission pour qu'ils puissent d'ores et déjà commencer à travailler. Ils feront également de la communication auprès des clubs afin de les inciter à inscrire des joueurs à la formation du mois d'août.

b. Proposition de conciliation MANTES LA VILLE

Stéphanie PIOGER informe le Bureau que le service juridique a reçu une proposition de conciliation du CNOSF suite à la contestation du club de Mantes La Ville de la décision de la Chambre d'appel. Elle propose que le Bureau Fédéral accepte la décision du CNOSF qui confirme la décision de la Chambre d'Appel.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition de conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français

c. Dossier ESTEBAN P.

Stéphanie PIOGER signale que le Tribunal Administratif, saisi par M. ESTEBAN, a considéré que la sanction de radiation à vie de M. ESTEBAN était disproportionnée par rapport à la faute commise et a décidé d'annuler la décision fédérale.

Il est proposé au Bureau Fédéral de ne pas faire appel de la décision du Tribunal Administratif et de tirer les conséquences de cette décision en décidant la réouverture du dossier par la Chambre d'Appel.

Le Bureau Fédéral autorise la réouverture du dossier par la Chambre d'Appel

d. Demande de cession de droit CSMF

Ce dossier sera présenté lors du prochain Comité Directeur ou du prochain Bureau Fédéral

e. Présentation du Document Unique

Stéphanie PIOGER expose des propositions de modifications réglementaires (voir l'annexe 13). Le Bureau décide de fixer le montant de la pénalité pécuniaire pour retard de transmission des documents par les agents sportifs à 400 €.

Le Bureau Fédéral valide les propositions de modifications réglementaires

Elle invite les Membres du Bureau à vérifier que toutes les demandes de modifications réglementaires qu'ils ont portées cette saison, figurent bien dans le Document Unique. Toutes les modifications proposées ce jour seront soumises à l'approbation du Comité Directeur des 1^{er} et 2 juin prochains.

Elle signale que les formulaires de demande de licence 5x5 2018-2019 sont en cours de finalisation afin d'intégrer les évolutions liées aux travaux menés dans le cadre de FFBB2024. Ils seront disponibles dans les prochains jours. Les formulaires club 3x3 et vivre ensemble notamment seront proposés ultérieurement.

f. Joueur d'Intérêt Général

i. Présentation du suivi des JIG

Stéphanie PIOGER présente un projet de suivi des JIG (voir l'annexe 14).

ii. Définition des missions

Un tableau des définitions des missions sera présenté lors du prochain Bureau Fédéral.

Jean-Philippe GAUDICHAU transmet deux demandes du Conseil d'Honneur qui souhaite :

- Que le Conseil d'Honneur soit reconnu statutairement : l'intégration dans les statuts interviendra dans le cadre des évolutions qui y seront apportées suite aux travaux FFBB 2024 puis soumises à adoption lors de la prochaine Assemblée Générale
- Que les nouvelles Ligues et Comités aient la possibilité de prévoir, dans leurs statuts, la création de Conseils d'Honneur en rappelant que ces derniers n'auront aucun pouvoir disciplinaire.

Le Bureau Fédéral valide les demandes du Conseil d'Honneur

9. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce que le résultat financier du match de qualification de l'Equipe de France Masculine à Strasbourg est de + 40 000€ et de + 60 000€ pour celui de Nancy.

Il ajoute qu'il reste 19 jours avant de clôturer l'exercice 2017-2018. De plus, un travail est fait avec les services pour mettre à disposition un budget dédié au lancement du 3x3 sur deux saisons. Il est divisé entre le pôle 3x3, le Haut Niveau et la Haute Performance et enfin la partie infra. Ce budget sera présenté au Bureau Fédéral du mois de juin.

b. Dispositions financières :

i. Tarifs 3x3 et VxE

Jean-Pierre HUNCKLER présente ensuite les dispositions financières intégrant les tarifs des licences « hors club » (voir l'annexe 15).

Le Bureau Fédéral valide les dispositions financières

10. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD revient sur les Finales Coupe de France, qui si elles se sont bien déroulées, ont été moyennes en termes de remplissage et ont connu une faible mobilisation des clubs participants, à l'exception de Charleville-Mézières. De plus, cela se déroulait durant les vacances scolaires de la zone C, les clubs franciliens ont donc été peu mobilisés.

Il ajoute que lors de cet évènement, l'académie du basket s'est réunie et a voté. Le résultat sera communiqué lors de l'Assemblée Générale de la Fédération.

Une nouvelle édition du prix de la rue de Trévise se déroulera durant les Journées du Patrimoine au mois de septembre.

Concernant les partenariats, il annonce que la FFBB a renouvelé son accord avec la société Molten. La signature se fera la semaine prochaine à Paris.

Il signale que l'opération « Parraine ta copine » a été renouvelée. Cela permet, entre autres, de consolider notre accord avec la FDJ.

De plus, le contrat avec La Poste a été finalisé et est en attente de signature.

Concernant l'arbitrage, il informe les membres du Bureau que de nouvelles tenues pour les arbitres et OTM seront disponibles à la boutique à la rentrée.

Raymond BAURIAUD fait un point sur les évènements à venir :

- La Fête Nationale du MiniBasket se déroule actuellement et bénéficie de très bonnes retombées presse
- La billetterie pour le tournoi de l'Equipe de France à Paris est ouverte. Des pass ont été lancés sur plusieurs journées. La salle étant petite, il invite les élus présents qui souhaiteraient s'y rendre avec leurs commissions ou Ligues et Comités à acheter dès que possible leurs places
- Le déplacement en Espagne pour la Coupe du Monde Féminine a été finalisé. Beaucoup de pré-réservations ont été enregistrées
- Une conférence de presse s'est tenue à Toulouse pour lancer l'Open de France de 3x3
- Le week end des 19 et 20 mai se tiendront les finales du tournoi de La Mie Câline à Challans
- Le 18 mai aura lieu l'annonce de la sélection des joueurs qui participeront au match contre la Bosnie
- Le 11 juin se tiendra une conférence de presse pour rendre public le projet FFBB 2024, le Club 3.0 et les nouvelles offres de la Fédération. Il précise que la FFBB fait la Une de Sportmag et qu'un article sur ces sujets y figure. Un exemplaire du magazine sera envoyé à chaque Ligue et Comité.

Il annonce que le Basketball Magazine est dématérialisé pour certains abonnés gratuits (députés, sénateurs). Cela pourrait s'étendre à d'autres types d'abonnés gratuits, cela ne concernera pas les abonnements payants.

Il signale que les demi-finales et finales LFB seront diffusées par notre partenaire SFR Sport qui va devenir RMC Sport le 30 mai. Cette chaîne diffusera également la Champions League de football, ce qui va lui permettre de prendre de l'ampleur et le basket bénéficiera de cette attractivité.

11. Secrétariat Général

a. Modification de la composition de la Commission Fédérale Démarche Citoyenne

Thierry BALESTRIERE propose une modification de la composition de la Commission Fédérale Démarche Citoyenne (voir l'annexe 16).

b. Nouvelles couleurs de licences - Portage vers les structures (Ligues, Comités et Clubs)

Il présente ensuite le portage vers les nouvelles structures des nouvelles couleurs de licences (voir la suite de l'annexe 16).

Il précise que cela ne concerne que peu de licenciés et qu'une adresse générique à laquelle les structures pourront adresser leurs questions sera mise en place.

c. Assemblées Générales des Comités – Participation des membres du Comité Directeur

Il fait ensuite un point sur la participation des membres du Comité Directeur aux Assemblées Générales des Comités Départementaux (voir la suite de l'annexe 16).

Il précise que pour celles pour lesquelles il n'a pu désigner de représentant, un membre du Comité Directeur sera présent à la réunion de début de saison

d. Automnales – Participation des membres du Bureau Fédéral

Il présente ensuite la liste des membres du Bureau Fédéral qui participeront aux Automnales (voir la suite de l'annexe 16).

12. Questions diverses

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Bureau Fédéral que les obsèques d'Yvan MAININI se dérouleront le 18 mai à 10h en la cathédrale de Bayeux. Un bus partira de la Fédération pour véhiculer les membres du Comité Directeur, les salariés et autres Elus des structures. Il ajoute que les frais de déplacement jusqu'à Paris et d'hébergement si besoin seront pris en charge par la Fédération.

Catherine SALMON remercie Jean-Pierre SIUTAT pour cette invitation. Elle a trouvé cette réunion intéressante et est étonnée de voir qu'un club de Pro B n'ait pas anticipé les obligations règlementaires liées à son accession en Jeep Elite. Elle ajoute qu'il n'est pas toujours facile de faire passer les messages de la Fédération aux clubs, notamment ce qui est lié aux nouvelles pratiques. Elle remercie également Anne LUCIANI pour son accueil.

Anne LUCIANI annonce qu'elle est ravie d'avoir pu accueillir ce Bureau Fédéral. Elle a apprécié qu'une partie des clubs corses aient pu rencontrer le Bureau et aient entendu le discours du Président sur les nouvelles pratiques. Elle signale que ce type de message n'est pas facile à faire passer. Elle trouve que c'est une bonne idée de venir à la rencontre des clubs pour faire de la pédagogie, faire comprendre que rien n'est imposé et qu'il est question de s'adapter à la société qui évolue et que les clubs ne doivent pas rester figés.

Jean-Pierre SIUTAT remercie une nouvelle fois Anne LUCIANI pour son accueil.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 15 juin.